

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

89/69

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

PRONONCÉE A LA RÉUNION

DU GROUPE DES 24 POUR L'AIDE ÉCONOMIQUE

À LA POLOGNE ET À LA HONGRIE

BRUXELLES (BELGIQUE)

Le 13 décembre 1989

Au cours d'une guerre qui a débuté en Pologne, et pendant les 40 années qui ont suivi, le Canada a consacré des ressources humaines et matérielles considérables à la liberté, à la stabilité et à la sécurité de l'Europe de l'Est. Notre objectif a toujours été de voir l'Europe de l'Est libre et prospère, et notre désir devient maintenant réalité.

La décision prise par les sept chefs de gouvernement à Paris en juillet -- soit d'accorder de l'aide et de participer à un effort commun -- était parfaitement justifiée compte tenu des changements historiques qui se produisent en Europe de l'Est et en Europe centrale. Nous sommes heureux que la Communauté européenne, un organisme symbolisant la liberté politique, la coopération et la force économique, prenne l'initiative en coordonnant l'aide à la Pologne et à la Hongrie accordée par le groupe des 24.

Les peuples polonais et hongrois accomplissent des progrès remarquables et historiques sur la voie du pluralisme démocratique et de la suprématie du droit dans leurs sociétés respectives. De fait, la transformation pacifique de leurs pays a fortement inspiré les autres peuples de la région, qui demandent également des libertés semblables à leur tour.

Les changements politiques survenus en Pologne et en Hongrie sont très positifs, mais nous ne pouvons en dire autant sur le plan économique. D'importantes difficultés en Pologne et en Hongrie soulignent l'importance de la contribution occidentale aux initiatives de ces pays visant la transformation de leurs économies respectives en économies de marché. Nous devons aider, et nous devons continuer à aider ces pays de façon à ce qu'ils puissent s'aider eux-mêmes. Seules des réformes reposant sur les efforts des pays visés peuvent permettre de réunir les conditions favorables à la croissance à venir de la région. Au cours de nos discussions avec les autorités polonaises et hongroises, nous avons souligné l'importance des programmes d'adaptation structurelle négociés avec le FMI.

Les priorités établies par le groupe des 24 sont utiles et nécessaires dans un tel cadre. Nous avons essayé de faire notre part. Le Canada, en tant que quatrième créancier institutionnel de la Pologne, contribue déjà considérablement à l'économie polonaise. La Pologne doit actuellement plus de 2,6 milliards de dollars au Canada. Il est probable que le service de cette dette occasionnera pour les Canadiens un coût d'au moins 500 millions de dollars au cours des 18 prochains mois. Nous sommes néanmoins disposés à participer à un autre rééchelonnement de la dette polonaise si un accord est conclu avec le FMI.

De plus, en octobre dernier, le Canada a annoncé un programme d'aide économique à la Pologne et à la Hongrie de 42 millions de dollars canadiens.

Le programme comporte une subvention immédiate de 12 millions de dollars accordée sous forme d'aide alimentaire d'urgence à la Pologne. Nous nous attendons à ce que la plus grande partie de cette aide soit expédiée ce mois-ci.

Un fonds de développement économique de 10 millions de dollars a été créé; il permettra de soutenir l'expansion du secteur privé dans les deux pays par l'octroi d'une aide technique et d'une aide à la formation des cadres.

Nous avons également indiqué aux autorités polonaises que nous sommes prêts à ouvrir une ligne d'assurance-crédit renouvelable de 20 millions si un accord est conclu avec le FMI. Une telle ligne de crédit fournira un financement à court terme qui aidera la Pologne à répondre à ses besoins les plus urgents en matière d'importations.

Notre aide ne se limite pas au financement. Pour ce qui est de l'accès aux marchés, le gouvernement du Canada accorde à la Pologne et à la Hongrie, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1989, les avantages liés à l'application du tarif de préférence général.

Les derniers détails du cadre de fonctionnement du fonds de stabilisation demandé par la Pologne sont actuellement mis au point. Le fonds stimulera la confiance du peuple polonais et de la communauté internationale dans la possibilité de convertir le zloty dans le cadre des mesures de réforme que les autorités polonaises commenceront à mettre en oeuvre au début de l'année prochaine conformément au programme qui sera convenu avec le FMI.

Je suis heureux d'annoncer que le Canada est prêt à verser une contribution de 30 millions de dollars canadiens à ce fonds.

De plus, nous cherchons activement à multiplier nos liens avec la Pologne en matière de commerce et d'investissement. Des séminaires sur l'investissement seront organisés à la mi-janvier dans d'importantes villes canadiennes. À la fin janvier, nous tiendrons la deuxième session de la Commission économique mixte Canada-Pologne. Au printemps, mon collègue le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, M. Mazankowski, dirigera en Pologne une délégation de gens d'affaires qui cherchera à stimuler les investissements canadiens dans ce pays.

Pour la Hongrie, l'accès aux marchés et l'investissement étranger demeurent la clé du succès économique. En plus de l'application du système généralisé de préférences, des sociétés canadiennes discutent actuellement en Hongrie de possibilités d'investissement et de co-entreprises représentant 50 millions de dollars canadiens. Nous savons que d'autres possibilités se présenteront. Les entreprises canadiennes ont joué un rôle très important dans la création du premier fonds d'investissement de la Hongrie, qui a déjà mobilisé plus de 100 millions de dollars canadiens. Nos efforts de coopération technique sont axés sur la création et le maintien d'un secteur privé viable. Nous prévoyons conclure avec la Hongrie et la Pologne des accords en matière d'investissement. Nous négocions actuellement un

accord de double imposition avec la Hongrie, du genre que celui que nous avons déjà conclu avec la Pologne.

Nous reconnaissons tous que, malgré les efforts louables de ces pays et le soutien extérieur sur lequel ils pourront compter, les réformes fondamentales feront mal et elles ne s'opéreront pas aisément. Qui plus est, leurs effets bénéfiques ne se matérialiseront pas du jour au lendemain.

Ainsi, même si nous devons agir d'urgence, nous devons aussi penser en fonction du long terme. La transformation des sociétés d'Europe centrale et de l'Est suppose leur intégration progressive au système de commerce et des paiements internationaux. Les grandes institutions mondiales devront refléter ce processus d'intégration.

Et à court terme, nous devrions collaborer au renforcement des mécanismes multilatéraux afin de canaliser l'aide à l'appui de la démocratie, des droits de l'homme et des réformes économiques en Europe centrale et de l'Est.

Nous prévoyons conclure prochainement des accords d'assurance-investissement avec la Hongrie et la Pologne. Nous négocions actuellement un accord de double imposition avec la Hongrie, du genre que celui que nous avons déjà conclu avec la Pologne.

Nous reconnaissons tous que, malgré les efforts louables de ces pays et le soutien extérieur sur lequel ils pourront compter, les réformes fondamentales feront mal et elles ne s'opéreront pas aisément. Qui plus est, leurs effets bénéfiques ne se matérialiseront pas du jour au lendemain.

Ainsi, même si nous devons agir d'urgence, nous devons aussi penser en fonction du long terme. La transformation des sociétés d'Europe centrale et de l'Est suppose leur intégration progressive au système de commerce et de paiements internationaux. Les grandes institutions mondiales devront refléter ce processus d'intégration.

Et à court terme, nous devrions collaborer au renforcement des mécanismes multilatéraux afin de canaliser l'aide à l'appui de la démocratie, des droits de l'homme et des réformes économiques en Europe centrale et de l'Est.

Le FMI et la Banque mondiale, y compris la Société financière internationale, jouent déjà un rôle clé. Nous voulons encourager ces institutions à poursuivre leur excellent travail.

D'autres institutions devraient jouer des rôles complémentaires analogues. Par exemple, l'OCDE peut mettre sa vaste expérience à contribution en fournissant analyses et conseils macro et microéconomiques aux gouvernements qui ont la volonté de procéder aux réformes nécessaires. La Commission économique onusienne pour l'Europe, quant à elle, offre une tribune unique où débattre des questions économiques Est-Ouest. Enfin, la CSCE, dont le rôle évolue manifestement, recèle de grandes possibilités alors même que nous nous

engageons dans une nouvelle phase des relations. Nous devons déterminer avec grand soin à quels moments et de quelles façons nous recourrons aux nombreuses institutions à notre disposition.

Dans ce contexte, le gouvernement du Canada accueille très favorablement la proposition visant à établir une banque européenne pour la reconstruction et le développement.

La création d'une banque pourrait être un excellent moyen de mobiliser et de coordonner l'aide financière destinée à des investissements productifs, notamment en ce qui concerne le développement du secteur privé, et contribuer à faire en sorte que les réformes économiques appropriées et nécessaires soient entreprises. Elle nous permettrait de répondre aux besoins diversifiés de toute la région en mettant en place un mécanisme multilatéral spécialisé et efficace. Le Canada estime que la banque devrait pouvoir compter sur la participation la plus large possible pour pouvoir réunir suffisamment de capitaux et contribuer à jeter les bases de l'avenir économique de la région.

À ce stade, il reste encore de nombreux détails à examiner concernant la structure et le fonctionnement de la banque, mais le Canada fait bon accueil à la suggestion de réunir les parties intéressées à la fin de janvier pour discuter de la proposition.

Il reste bien des difficultés à surmonter, mais nous avons démarré du bon pied. Il faut agir rapidement pour suivre les changements qui se produisent en Europe de l'Est et en Europe centrale, et dont la dynamique dépasse toutes les attentes. Mais pour mener ce projet à terme, pour faire en sorte que la réforme des économies débouche sur un développement soutenable, nous devons constamment garder à l'esprit la nécessité d'établir un cadre solide et durable pour la conduite de nos relations. Nous avons l'intention de continuer à faire preuve d'énergie et de détermination.